

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 6 227 664
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 202, RUE DU SÉMILLON

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 24 mai 2022 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet d'abroger la bande de terrain de 4 mètres qui doit être conservée à l'état naturel, le tout pouvant être assujetti à certaines conditions.

Étant donné les circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 24 mai 2022 à 16h30 :

Téléphone : 819 478-6571

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce vendredi 6 mai 2022.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



#190

#194

#198

#202

#206

#210

#214

#218

#186

#182

#178

#179

rue du Sémillon

**202,
rue du Semillon**

Légende

 Terrain visé

 Lot

Orthophoto 2020
Échelle: 1:300